

Mesdames et messieurs les maires,

Pour faire suite aux premiers mails d'information que je vous ai envoyés depuis le début de la crise, je souhaite vous détailler aujourd'hui les mesures qui sont prises par le Département pour garantir la continuité éducative dans les collèges.

Depuis maintenant deux semaines, nos équipes et les services de l'Éducation nationale œuvrent afin de garantir le suivi éducatif des collégiens de l'Eure en particulier avec les outils numériques.

L'Espace Numérique de Travail (ENT), mis en place par le Département dans l'ensemble des collèges de l'Eure depuis plusieurs années, a pris une nouvelle dimension. Avec la fermeture des établissements scolaires il est devenu l'un des piliers de la relation entre les élèves, leurs enseignants et leurs parents.

Or, cette plateforme n'a pas été initialement conçue pour servir de support à un télé-enseignement massif. Elle a donc été victime, pendant quelques heures, de son succès. Un pic de connexions simultanées historique (15 000) et un total de + 240% de connexions (73 200) ont été enregistrés lundi 16 mars.

Le fonctionnement est redevenu parfaitement normal et fluide mardi 17. Les connexions pourtant en forte hausse, sont absorbées par le système et les ENT de l'Eure remplissent parfaitement leur rôle dans la chaîne éducative de nos collégiens.

Ce retour à la normal a été permis par la mobilisation du service informatique de la direction des collèges du Département. En quelques heures, deux serveurs informatiques supplémentaires ont été installés lundi après-midi, pour absorber l'augmentation de trafic. Cette action a permis aux collégiens de se reconnecter assez rapidement.

Par sécurité, des consignes ont été passées, via les réseaux sociaux, aux utilisateurs afin de lisser le nombre de connexions en simultanée et éviter un nouvel engorgement de la plateforme.

Elles sont les suivantes :

Pour les 6e : de 8h30 à 10h30

Pour les 5e : de 10h45 à 12h45

Pour les 4e : de 13h30 à 15h30

Pour les 3e : de 15h35 à 18h00

Par ailleurs, toujours dans le domaine du soutien éducatif, le Département a lancé en septembre dernier un outil complémentaire au travail des enseignants : Sos Devoirs afin d'aider les collégiens à travailler à la maison.

Là encore, cet outil n'a pas été prévu pour l'usage intensif auquel il est soumis depuis quelques jours. Mais tout a été mis en œuvre pour soutenir les pics de connexions et les usages qui en sont faits par les élèves et leurs parents.

Je vous invite, si vous souhaitez plus de détails à la fois sur les ENT ou sur la plateforme Sos Devoirs (comment se connecter par exemple si certains de vos concitoyens vous le demandent, à vous rendre sur le site internet du Département : <https://eureennormandie.fr/actualite/les-collegiens-troquent-leur-stylo-pour-une-souris/>

Nous restons plus que jamais mobilisés à vos côtés et aux côtés des Eurois pendant toute cette période de crise.

Je vous prie d'agréer mes salutations respectueuses

Pascal LEHONGRE

Président du Département de l'Eure



